



PROCURATION – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 23 Avril 2026

Je soussigné(e)

Adhérent à l'activité

Donne mon pouvoir à

Afin d'élire les membres du Conseil d'Administration.

Fait à le,/...../.....

Signature

Rappel des conditions de vote :

- Pour voter, vous devez avoir plus de 16 ans
- 1 vote par adhésion individuelle ou associative
- 1 vote par représentant légal (mineur de moins de 16 ans)
- Un adhérent présent, à l'Assemblée Générale, peut utiliser **trois mandats** de vote maximum.